

LES CONCERTATIONS

RÉGIONALES

DES MUSIQUES ACTUELLES

EN NORMANDIE

RESTITUTION
JUN 2018

SOLIMA NORMANDIE, UNE DÉMARCHE DE CONCERTATIONS INTENSE ET FRUCTUEUSE

Début juillet 2017, un premier diagnostic des Musiques actuelles en Normandie était présenté par le FAR, au Havre, à l'invitation de la Région et de la DRAC Normandie sous un Magic Mirror bondé et chaleureux. À cette occasion furent lancées les réflexions sur le futur Contrat de Filière, ainsi que les concertations régionales proposées par le réseau RMAN, soutenues par la Région, et souhaitées par la DRAC. Celles-ci se situent à un moment particulier à la fois de réorganisation des collectivités et de l'État (avec les récentes lois NOTRe et LCAP, la mise en place de la nouvelle Région Normandie et ses compétences précisées...), et de nouvelles modalités de mobilisation de moyens publics notamment avec le Contrat de Filière.

Les concertations ont donc commencé en septembre 2017 dans un contexte à la fois insécurisant et porteur d'espoirs et de nouvelles perspectives. Elles se sont déroulées en deux phases. Une première période fin 2017 pour partager et enrichir l'état des lieux entre acteurs, pour mieux se connaître et se situer dans le secteur. Une se-

conde période durant ce premier semestre 2018 pour identifier les priorités et élaborer des propositions d'actions.

Les thèmes abordés sont nombreux et variés, et reflètent à la fois la diversité des métiers et des disciplines couverts par les musiques actuelles. Si l'état des lieux a montré la vitalité du secteur, les concertations ont permis de révéler certaines difficultés auxquelles sont confrontés nombre d'artistes et d'associations pour maintenir cette vitalité.

Des propositions d'orientations pour les politiques publiques ont été élaborées, jusqu'à être prises en compte dans la définition des futurs dispositifs régionaux d'accompagnement artistique et du contrat de filière. Des dynamiques de structuration sont engagées ou en cours de réflexion, au niveau régional et départemental, pour une bonne articulation entre les différents réseaux (RMAN, RIFE, RAVE, Focus Jazz, NEF, FAMDT, AAA...) et un repositionnement pertinent de l'agence régionale le FAR.

LES ENJEUX

- 1 FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE**
entre acteurs et la connaissance des bassins de vie (enjeux et besoins spécifiques)
- 2 DÉVELOPPER UNE OBSERVATION**
participative et partagée du secteur (OPP), renforcer la structuration territoriale et professionnelle
- 3 RELIER LES ACTEURS**
renforcer les complémentarités et développer des coopérations
- 4 AJUSTER LES DISPOSITIFS**
de soutien au développement des musiques actuelles
- 5 IMPLIQUER L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS**
pour des politiques adaptées à chaque territoire
- 6 PÉRENNISER**
des espaces et démarches de concertations territoriales et de co-construction

QUELQUES CHIFFRES

- 31 RÉUNIONS SUR TOUTE LA NORMANDIE**
- 24 LIEUX VISITÉS SUR 5 BASSINS DE VIE**
- 100 HEURES DE RÉUNIONS**
- 170 PARTICIPANTS**
- 125 STRUCTURES IMPLIQUÉES**
- 2 AXES DE TRAVAIL :**
 - la filière professionnelle
 - les pratiques amateurs
- 4 THÉMATIQUES TRANSVERSALES :**
 - les droits culturels
 - la transition numérique
 - la structuration
 - la formation
- 19 PROPOSITIONS**



CARTOGRAPHIE
DE LA PARTICIPATION DES ACTEURS

DES DISPOSITIFS 2018 CO-CONSTRUITS

START & GO

Une refonte du dispositif de soutien aux artistes des musiques actuelles



Les contributions des acteurs pendant les concertations régionales ont permis de co-construire un nouveau dispositif régional de soutien aux artistes. Il se décline en deux parcours :

- **Start** est un parcours d'accompagnement en immersion destiné aux artistes normands porteurs d'un premier projet musical. Il permettra de bénéficier pendant 3 jours de conseils artistiques, techniques et administratifs, mais aussi de rencontrer des professionnels et de découvrir l'environnement du musicien.
- **Go** est une aide financière pour les artistes normands en développement ou professionnels leur permettant de réaliser un projet artistique. **Go+** est un parcours d'accompagnement optionnel et complémentaire au dispositif d'aide **Go** permettant à 3 artistes en développement de bénéficier d'un accompagnement à la structuration professionnelle et de favoriser leur intégration à la filière musicale pendant 1 an.

CONTRAT DE FILIÈRE



Par la constitution d'un fonds de soutien régional associant l'État, la Région, le CNV (Centre National de la Chanson des Variétés et du Jazz), les départements de l'Eure, La Manche et L'Orne, le Contrat de filière musiques actuelles pour la Normandie définit les nouvelles mesures (sur la base d'un diagnostic et d'une observation partagée) en faveur des acteurs de la filière, pour une période de 4 ans. L'objectif est de développer les activités, sur des besoins non couverts, et sur des actions d'expérimentation en complément des dispositifs existants.

Les concertations ont contribué à l'élaboration des dispositifs d'aides 2018 notamment sur trois axes :

- la diffusion des musiques actuelles en milieu rural et plus particulièrement sur les « zones blanches »
- le développement artistique
- le développement des radios associatives normandes.

DES PROPOSITIONS QUI COUVRENT UN LARGE SPECTRE D'ACTIVITÉS MUSIQUES ACTUELLES

LA DIFFUSION

L'offre de concerts est relativement importante sur le territoire avec une grande diversité d'acteurs (SMACS, lieux pluridisciplinaires, festivals, associations, opérateurs privés et publics, café-concerts...). Le constat récurrent des fortes disparités entre les zones urbaines et les zones rurales et le manque de lieux de

petites jauges invitent à renforcer le soutien à la diffusion et à l'animation territoriale des zones blanches et territoires ruraux.

Propositions d'orientations à approfondir: coordonner les programmations, créer un événement régional itinérant, développer un parc de matériel mutualisé, soutenir la circulation des artistes en Normandie et hors-région...

LA CRÉATION

Le modèle économique de nombreuses structures d'accompagnement artistique est fragile et la pérennisation de l'emploi y est difficile. Le soutien aux acteurs du développement artistique engagé dans le cadre de la convention CNV - Etat - Région Normandie - L'Orne 2017 doit se poursuivre. En complément, la mise en œuvre du nouveau dispositif régional

d'accompagnement Start & Go doit soutenir la création artistique et contribuer à une meilleure articulation et coopération entre acteurs. Parmi les chantiers à venir, il s'agira de structurer la chaîne de l'accompagnement et d'élaborer un plan de formation sectoriel.

Propositions d'orientations à approfondir: structurer la chaîne de l'accompagnement en cartographiant les compétences et en les articulant (mise en réseau).

LES PRATIQUES AMATEURS, L'ENSEIGNEMENT ET LA TRANSMISSION

Les pratiques en amateurs sont importantes sur l'ensemble du territoire régional cependant l'offre d'enseignement et d'accompagnement est jugée insuffisante. Les orientations proposées insistent sur le renforcement des structures pour mieux accompagner les pratiques collectives et la transmission. Des espaces de concertation doivent être développés sur les bassins de vie afin de construire les articulations entre acteurs de l'enseignement, de la transmission et de l'accompagnement des pratiques artistiques.

Les différents schémas territoriaux dont les SDEA pourraient mieux intégrer les musiques actuelles (et les pratiques amateurs) afin de favoriser les coopérations.

Par ailleurs, l'évolution des pratiques liées au numérique impactent les dimensions d'apprentissage, de transmission et création. Les besoins sont nombreux et encore peu appréhendés par les acteurs. Il semble indispensable de consolider la connaissance de ces pratiques numériques, et ses potentiels besoins d'accompagnement.

Propositions d'orientations à approfondir: cartographier les ressources et structurer l'accompagnement de façon territorialisée (mise en réseau et animation territoriale).

LES MUSIQUES ENREGISTRÉES ET LES MÉDIAS

L'évolution de l'économie de la filière qui reposait sur le disque interroge aujourd'hui la capacité d'investissement des acteurs. La priorité reste centrée sur le soutien à la production et aux acteurs du développement artistique, dispositifs sur lesquels les labels peuvent élarger. En complément, les travaux d'observation et de concertations

propres aux musiques enregistrées sont à poursuivre. Concernant les radios associatives, elles ont un rôle reconnu de promotion des créations locales et de valorisation des productions normandes mais font face à une très grande précarité et sont très peu prises en compte. Un plan de soutien à un tiers secteur médiatique pourrait encourager les actions innovantes de mise en lien avec d'autres acteurs des musiques actuelles, de mutualisation et de structuration régionale.

Propositions d'orientations à approfondir: poursuivre les travaux d'observation et de concertation sectorielle.

L'ACTION CULTURELLE

Les acteurs de l'action culturelle portent des projets où les principes d'expérimentation et les logiques qualitatives prédominent. Ils proposent une adaptation des dispositifs existants en faveur d'une meilleure prise en compte des musiques actuelles et des démarches structurantes qu'ils souhaitent mener. Le dé-

veloppement des compétences des acteurs et des intervenants, un meilleur soutien au fonctionnement pour la coordination des actions permettrait d'améliorer la qualité de l'offre.

Propositions d'orientations à approfondir : soutenir l'expérimentation (innovation) d'actions éducatives et culturelles, suivant des principes et cadres à formaliser. Et développer une ingénierie territoriale (mise en réseau et coopérations).

UNE PRIORITÉ TRANSVERSALE : LA STRUCTURATION RÉGIONALE ET TERRITORIALE

Les effets de cette première année de concertations territoriales démontrent leur intérêt en terme d'interconnaissance, et de dialogue avec les collectivités. Elles sont à poursuivre dans une logique permanente, à un rythme adapté. Elles concordent avec **la fonction d'animation territoriale que peuvent porter des réseaux départementaux, et que devrait (ou doit) coordonner RMAN.**

La fonction d'observation, intrinsèque à la structuration professionnelle, doit être portée par les réseaux d'acteurs, dans une même logique de subsidiarité, en respectant les principes de **l'observation participative et partagée.**

Aussi, un principe fondamental de la démarche inter-réseaux est de penser **la structuration régionale à**

partir des territoires de proximité, dans une logique ascendante et de subsidiarité. Ce principe traduit le fait que l'espace régional a vocation à capitaliser, coordonner, articuler, croiser les dynamiques.

Proposition pour une structuration régionale des musiques actuelle : amorcer une structuration régionale conforme aux principes de subsidiarité et d'ascendance, articulant l'échelle régionale (RMAN) en lien avec les réseaux départementaux et esthétiques, et dans un partenariat opérationnel clarifié avec le FAR. Poursuivre les travaux : concertations, observation, déployer les dispositifs (Start&Go, rencontres régionales...) et favoriser les actions de coopération et de mutualisation.

DES AXES TRANSVERSAUX À APPROFONDIR

LES DROITS CULTURELS

Les Droits Culturels imposent une exigence de respect de l'égalité humaine de la personne. Ils visent la progression de la liberté, de la responsabilité et de la capacité des personnes. Le secteur semble l'objet d'antagonismes forts entre ces droits et les logiques de rentabilité économique ou de démocratisation culturelle. Aussi, la notion de Droits Culturels n'a pas pu être abordée de façon approfondie, faute de temps.

Proposition d'orientation : La notion mériterait un véritable travail de sensibilisation et d'appropriation pouvant prendre la forme de séminaires ou d'étude-actions, à imaginer avec les acteurs motivés sur certains territoires.

LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Les équipements numériques se développent (MAO, studio, captation vidéo) majoritairement dans des visées pédagogiques et d'accompagnement plus que commerciales. Les captations « live » participent de la promotion des artistes, et parfois autant de la communication des équipements (salles, studios, festivals). Ces activités en lien avec les pratiques amateurs, largement autodidactes, mériteraient d'être accompagnées et mises en réseau avec d'autres champs de compétences. Si les coûts de réalisation d'une vidéo sont élevés au regard des moyens des groupes, les acteurs du « clip » identifiés sur le terrain (vidéastes...) relèvent aussi d'une activité émergente, dans une économie très précaire.

Proposition d'orientation : le numérique (dont la vidéo) est un enjeu qui peut relever du contrat de filière. Une réflexion doit être approfondie pour identifier les bons leviers. Un soutien à l'investissement serait prioritaire.

UNE INITIATIVE
DU RÉSEAU
DES MUSIQUES ACTUELLES
EN NORMANDIE

RMAN

AVEC LE SOUTIEN
DE LA RÉGION
NORMANDIE



RÉGION
NORMANDIE